

## Un nouveau plan pour développer l'agriculture biologique en Grand Est

L'État (préfecture de région Grand Est et les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône Méditerranée Corse), la Région Grand Est, et la Chambre Régionale d'Agriculture et Bio en Grand Est, ont signé ce lundi 22 janvier 2024, un nouveau plan 2023-2027 pour le développement de l'agriculture biologique en Grand Est. Objectif : mettre en œuvre des actions concrètes pour répondre collectivement aux enjeux environnementaux, climatiques et sociaux actuels. Un programme ambitieux qui touche à la fois à la préservation de la santé humaine, de l'environnement et de la biodiversité.

### Une ambition collective pour répondre aux défis de l'évolution de l'agriculture

Le plan pour le développement de l'agriculture biologique en Grand Est témoigne de la volonté collective d'adapter les modes de production et d'accompagner les conversions à travers des objectifs partagés. Il vise à maintenir la production et ses filières de valorisation, avec une rémunération juste de tous les maillons de la chaîne de production agricole, et à poursuivre son déploiement sur tout le territoire en consolidant la production, les filières, la consommation et la communication.

En Grand Est, l'agriculture bio représente aujourd'hui 4 107 fermes et 1 890 artisans, transformateurs et distributeurs. Les signataires se fixent pour objectif d'**atteindre a minima 14% des fermes du Grand Est en agriculture biologique (soit 5 700 fermes) et 11% des surfaces agricoles certifiées en bio à l'échéance 2027,**

### Des mesures concrètes :

Le programme prévoit notamment :

- ✓ De maintenir un taux de déconversion inférieur à 5%, favorisé par un bon renouvellement des générations et par un accompagnement des agriculteurs bio dans la triple performance (économique, environnementale et sociale) et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation carbone.
- ✓ De sécuriser le marché en relançant la consommation afin d'absorber de nouveaux volumes engagés en bio avec :
  - L'augmentation de la part de produits bio dans la restauration collective (selon les objectifs du programme ADAGE - pour une Alimentation Durable et Autonome en Grand Est), notamment dans les lycées du Grand Est.
  - Des campagnes de communication d'envergure sur les produits bio locaux et la qualité des productions agricoles françaises.
  - Une amélioration de la connaissance des besoins et des tendances du marché bio via des enquêtes et des veilles sur la filière.

L'agriculture biologique représente un levier essentiel pour réussir la transition agro-environnementale du territoire, en bonne articulation avec l'ensemble des filières agricoles. Son développement permet d'améliorer l'approvisionnement pour les consommateurs et pour l'agro-industrie, de maintenir voire d'augmenter les emplois agricoles et de faire baisser les pressions environnementales.